



Laurent Douzou, Sylvène Édouard
et Stéphane Gal (dir.)

LA PIERRE & L'ÉCRIT

Guerre et transgressions

Expériences transgressives en temps de guerre
de l'Antiquité au génocide rwandais

PUG

Laurent Douzou, Sylvène Édouard, Stéphane Gal (dir.)

Guerre et transgressions

EXPÉRIENCES TRANSGRESSIVES
EN TEMPS DE GUERRE DE L'ANTIQUITÉ
AU GÉNOCIDE RWANDAIS

Presses universitaires de Grenoble

Introduction

LAURENT DOUZOU, SYLVÈNE ÉDOUARD, STÉPHANE GAL

La transgression est un concept qui recouvre quantité de pratiques diverses. Il est, de nos jours, volontiers utilisé quand son usage ne vaut en toute rigueur que si un exigeant cahier des charges est rempli. D'où la volonté que traduit cet ouvrage d'interroger cette notion qui, assez étonnamment, tend à se banaliser. L'étymologie, telle que le Littré la donne, est pourtant claire : « Lat. *transgressum*, *supin de transgredi*, aller au-delà, de trans, au-delà, et *gradi*, aller. » Transgresser, en somme, c'est aller au-delà de limites juridiquement, politiquement et socialement établies ; c'est aussi s'aventurer hors du territoire dessiné par le code moral de chacun. Mais si la transgression renvoie à la limite franchie, elle ouvre aussi sur les perspectives troublantes, voire vertigineuses, de l'affranchissement et de l'illimité. Michel Foucault, dans sa Préface à la transgression, rendait hommage à Georges Bataille en donnant à cette notion une définition personnelle flamboyante, qui en restituait toute la fascinante complexité :

« La transgression n'est donc pas à la limite comme le noir est au blanc, le défendu au permis, l'extérieur à l'intérieur, l'exclu à l'espace protégé de la demeure. Elle lui est liée plutôt selon un rapport en vrille dont aucune effraction simple ne peut venir à bout. Quelque chose peut-être comme l'éclair dans la nuit, qui, au fond du temps, donne un être dense et noir à ce qu'elle nie, l'illumine de l'intérieur et de fond en comble, lui doit pourtant sa vive clarté, sa singularité déchirante et dressée, se perd dans cet espace qu'elle signe de sa souveraineté et se tait enfin, ayant donné un nom à l'obscur¹. »

1. Foucault M., « Préface à la Transgression », *Critique*, août-septembre 1963, n° 195-196, p. 751-769.

Le philosophe imaginait que cette « expérience singulière » puisse un jour devenir aussi décisive pour notre culture que celle de la contradiction pour la pensée dialectique.

L'atelier « Sociétés en guerre » qui, au sein du laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes, réunit chercheuses et chercheurs que ces questions intéressent et occupent, a précisément tenté d'aborder cette expérience de la transgression dans une perspective pluridisciplinaire à partir d'une observation sur le temps long, de la Grèce antique à l'expérience contemporaine de la guerre civile au Rwanda. La transgression, telle qu'elle est scrutée dans cet ouvrage, est entendue en son sens le plus large et examinée dans ses dimensions les plus diverses : vis-à-vis de l'autorité, des normes externes et internes, des traditions, dogmes et croyances de toutes natures. Elle est en conséquence appréhendée ici en tant qu'expérience vécue, traumatique ou édifiante, dénoncée ou légitimée, dans un cadre civil ou militaire, au niveau individuel, intime même, comme au niveau collectif, voire étatique. Il s'est aussi agi de penser la transgression en fonction de ses objectifs et de ses conséquences, des risques encourus, des solidarités activées, réactivées, transformées ou mises à mal.

Analyser les pratiques transgressives dans différents contextes de guerre et à des époques éminemment dissemblables offre un prisme fécond. La guerre opère, en effet, comme un laboratoire pour l'élucidation de ce phénomène complexe qu'on désigne sous le vocable générique de transgression. La guerre, chacun le sait, est le temps de l'exceptionnel, « un moment et un lieu de désordre, d'une mise hors norme des valeurs habituelles, d'une transgression assumée et consentie, en dehors du commun et de l'humain² ». Jusqu'à quel point la transgression est-elle assumée et consentie, c'est bien là un des questionnements les plus forts qui s'inscrit en filigrane des textes que le lecteur va découvrir.

La guerre est synonyme de rupture avec le cours normal ou ordinaire des choses. Elle est, par là, fréquemment porteuse également de chaos, que ce désordre soit effectif et quantifiable ou ressenti comme tel. Les institutions comme les systèmes de valeurs collectifs ou individuels vacillent ou s'effondrent sous les coups de boutoir que la guerre et son cortège de dérèglements leur assènent. Dans des conditions qui sortent de l'ordinaire, la norme devient une limite incertaine et mouvante sur l'échelle des valeurs censées déterminer ou dicter la règle. Les valeurs qui fondent les comportements des temps paisibles en viennent alors à se faire concurrence, à se contredire, voire à s'opposer.

2. Capdevila L., Rouquet F., Virgili F. et Voldman D., *Hommes et femmes dans la France en guerre (1914-1945)*, Payot, 2003, p. 38.

La transgression, qui est avant tout affaire de dépassement de limite(s), fait dès lors son lit de ces incertitudes pour imposer son propre système de valeurs, sa règle qui doit faire exception.

Cette échelle de valeurs est propre à chacun, à chaque institution et donc à toute entité morale dépositaire et productrice d'une norme. Il en résulte que ce n'est pas sur une unique échelle mais en fonction de multiples variables que se situe le curseur limite de la dernière règle qui fixe l'ordre de l'ensemble, établit une hiérarchie et, par la même occasion, définit le moment transgressif.

La transgression n'a de sens que mise en regard avec une obligation, légale ou intériorisée, qui peut se définir par le respect de valeurs déterminées par l'éthique, la morale ou la légalité. Il faut ici revenir à l'analyse que proposait Georges Canguilhem dans *Le normal et le pathologique* en 1943, au cœur de la période de l'Occupation alors qu'il était engagé de plain-pied dans la Résistance, dans une thèse de médecine qui sortait de l'ordinaire. Interrogeant l'essence du rapport normal-anormal, ce penseur aussi discret qu'iconoclaste affirmait dans une veine pionnière qui devait inspirer aussi bien Pierre Bourdieu que Michel Foucault :

« Il ne s'agit pas d'un rapport de contradiction et d'extériorité, mais d'un rapport d'inversion et de polarité. La norme, en dépréciant tout ce que la référence à elle interdit de tenir pour normal, crée d'elle-même la possibilité d'une inversion des termes. Une norme se propose comme un mode possible d'unification d'un divers, de résorption d'une différence, de règlement d'un différend. Mais se proposer n'est pas s'imposer. À la différence d'une loi de la nature, une norme ne nécessite pas son effet. C'est dire qu'une norme n'a aucun sens de norme toute seule et toute simple. La possibilité de référence et de règlement qu'elle offre contient, du fait qu'il ne s'agit que d'une possibilité, la latitude d'une autre possibilité qui ne peut être qu'inverse³. »

Poussant plus avant la réflexion, il constatait :

« Ce n'est pas seulement l'exception qui confirme la règle comme règle, c'est l'infraction qui lui donne occasion d'être règle en faisant règle. En ce sens, l'infraction est non l'origine de la règle, mais l'origine de la régulation. Dans l'ordre du normatif, le commencement c'est l'infraction⁴. »

En d'autres termes, la transgression est à la fois scandaleuse et dans l'ordre des choses. Elle n'est pas accident, manque de maîtrise ou fourvoiement. Elle est la condition même de l'établissement de normes.

3. Canguilhem G., *Le normal et le pathologique*, PUF, 1966, p. 177.

4. *Ibid.*, p. 179.

Quoi qu'il en soit, la transgression se décline, se pense et se vit selon des cheminements extrêmement variés. On peut distinguer, par ordre décroissant de récurrence dans les cas abordés dans ce volume :

- Le respect des normes considérées comme nécessairement intrinsèques à l'ordre social : il peut s'agir du respect des populations civiles, de leur intégrité physique tout aussi bien que de la protection et de la prise en compte de leur propre système de valeurs, qui amène à définir des limites aux pratiques qui peuvent avoir cours en temps de guerre.
- Le respect des caractères identitaires constitutifs du masculin et du féminin. Les qualités viriles du soldat ne doivent pas être remises en question par des travestissements non plus que par son homosexualité. De la même manière, la femme virile, qui prend les armes, transgresse l'image construite de ses qualités d'épouse et de mère qui la cantonne du côté de l'émotion et non de l'action. Mais pour défendre quelles normes ? Le cas de Philis de la Charce, au XVII^e siècle, nous montre un personnage féminin dont la prétendue transgression par l'endossement du rôle guerrier ne fut en réalité que la réaffirmation la plus stricte des normes sociales et religieuses de son temps. À travers la narration, par Fabrice Virgili et Danièle Voldman, du parcours dans le Paris des Années folles d'un couple à la fois ordinaire et transgressif, la situation examinée est plus complexe encore. Ils interrogent la transgression sur le mode imaginaire de trois grands interdits sociaux : le refus de la loi, les affaires de sexe et celles du sang. Le cas qu'ils dissèquent offre une sorte de précipité de l'acte transgressif. Ayant déserté en mai 1915, Paul Grappe doit se cacher et, pour ce faire, se travestit en femme. Voilà le couple entraîné dans « une gradation d'actes transgressifs⁵ » : désertion, clandestinité, travestissement, fuite puisque, la guerre finie, ils se réfugient en Espagne de 1920 à 1922 avant de rentrer en France. Paul Grappe, alias Suzanne Landgard, pratique l'amour libre et les jeux sexuels en faisant fond sur son identité brouillée ; il boit et brutalise sa femme. Amnistié en 1925, Paul jouit d'une certaine notoriété. L'aventure se termine tragiquement, Louise Landy tuant ce mari ivrogne et violent en juillet 1928 avant d'être acquittée au terme d'un procès très médiatisé.
- Le respect des croyances religieuses fondatrices et régulatrices de l'ordre qui peuvent devenir contradictoires, voire insoutenables dans un contexte de nécessité vitale. La transgression dans ce cas peut être un pragmatisme

5. Virgili F. et Voldman D., *La garçonne et l'assassin. Histoire de Louise et de Paul, déserteur travesti, dans le Paris des années folles*, Payot, 2011, p. 7.

plus qu'une profanation, qui s'accommode des tabous liés au sacré et à la mort. À moins qu'il ne s'agisse au contraire de l'affirmation revendiquée d'une contre-identité par la violation de ces tabous, comme le firent les Suisses, au xv^e siècle, qui construisirent leur unité en jetant leur dévolu sur l'image ambiguë de l'ours et de la montagne en lien avec une violence de guerre assumée.

- Le respect des autorités, celles de l'État face à la question de sa légitimité (légale ou morale), d'une administration et de son règlement intérieur, d'une hiérarchie au sein d'un corps. Toute transgression pose la question de sa légitimité et plus spécifiquement ici de la légitimité d'une désobéissance, sinon d'une dissidence qui pousse à lutter contre une norme pour en installer une autre. Comme celle des iconoclastes du xvi^e siècle, qui firent place nette des anciennes sacralités pour mieux installer les leurs. Ce fut aussi le cas des mécanismes de refus ayant conduit à une remise en question de la fiscalité extraordinaire engendrée par la conduite de la guerre à l'époque moderne. Une historiographie foisonnante, mais déjà ancienne, a laissé une réflexion très bien documentée sur les mouvements collectifs de contestation armés en France, que les travaux récents de Rachel Renault ont renouvelée et élargie au Saint-Empire. La pression fiscale, dont les premiers paroxysmes furent atteints au cours de la guerre de Trente Ans, engendra nombre de révoltes violentes parce que la pression elle-même était ressentie comme un acte de violence, en dépit de son caractère extraordinaire qui fut impuissant à en établir la légitimité. Après 1635, date de l'entrée en guerre de la France contre l'Espagne, les révoltes antifiscales furent bien des mouvements de contestation du dérèglement, devenu arbitraire, de l'impôt et de ses artisans. La violence symbolique des Croquants visant à abattre l'abus en atteignant physiquement les collecteurs du roi fut la plus radicale pour remettre en question l'autorité, non pas d'une façon anarchique, comme une certaine vision par le haut le laissait entendre, mais avec le plus grand souci d'ordre⁶. Il était bien question, à travers ces refus de l'impôt, de transgresser un ordre défaillant qui manquait à ses engagements, voire d'inventer une solution politique, faisant ainsi du refus, et donc de la transgression, le moyen constructif d'un nouvel ordre. Rachel Renault l'a bien montré dans le cas des contribuables, sujets des seigneurs de Schönburg, soumis à l'impôt d'Empire pour financer la guerre de Sept Ans, et dont les revendications,

6. Bercé Y.-M., *Croquants et nu-pieds. Les soulèvements paysans en France du xv^e au xix^e siècle*, Paris, Gallimard-Julliard, 1974, 320 p.

par le refus de l'impôt, furent le moyen de repenser la nature juridique de leur territoire⁷. Dans ce cas, la transgression devient source d'un ordre politique et juridique nouveau, et la résistance un facteur de politisation⁸.

L'observation ou le rejet de ces valeurs répond à une nécessité vitale et éthique qui engendre des moments et des comportements transgressifs se manifestant majoritairement par l'évitement, puis par la désobéissance, qui sont autant de formes de résistance face à une norme que le transgresseur place⁹, sur sa propre échelle de valeurs, en dessous de celle qu'il ne peut ou ne veut transgresser.

Il en résulte que le transgresseur n'agit pas forcément pour le bien des sociétés qui sont en guerre, comme en témoignent les massacres, viols et pillages de civils qui bafouent un droit et une pratique de la guerre nés, entre autres, des sociétés médiévales qui avaient obtenu que le respect de leur intégrité devint un droit. Le refus de la violence de guerre, et donc sa condamnation morale, est sans doute le marqueur le plus sujet à transgressions. Inversement, le transgresseur peut aussi prétendre défendre la collectivité et agir pour sa sauvegarde en résistant à un État ou une institution jugés illégitimes. La transgression porte en elle la question troublante de savoir qui est le transgresseur.

Le plus souvent, le transgresseur agit pour lui-même ou, pour le dire autrement, en fonction d'un débat qui l'agite en son for intérieur. Sauf exceptions, la transgression n'est pas un acte facile et il est troublant de constater que, le plus souvent, celles et ceux qui l'opèrent se défendent avec la dernière énergie de le faire. La transgression, en réalité, est dans la grande majorité des cas dépeinte comme la fidélité obstinée à des règles intangibles. Il arrive, bien entendu, que cette lutte individuelle embrasse un horizon plus large, en refusant de se battre, en désertant, en renversant les codes identitaires, en repoussant le diktat en matière de créations artistiques, etc. Mais au nom de quoi et de qui ?

7. Renault R., « Du conflit international au conflit local : refus de l'impôt d'Empire et ingérence politique. Les sujets du micro-territoire Schönburg face à la fiscalité extraordinaire (1648-1806) », *La Politique par les armes. Conflits internationaux et politisation (xv^e-xix^e siècle)*, L. Bourquin, P. Hamon, A. Hugon et Y. Lagadec (dir.), Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013, p. 61-76.

8. Bourquin L. et Hamon P. (dir.), *La Politisation. Conflits et construction du politique depuis le Moyen Âge*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010, 192 p.

9. Sur ces questions, on peut utilement se référer aux travaux de James C. Scott, en particulier *Zomia ou l'art de ne pas être gouverné*, Paris, Seuil, 2013, 544 p. (traduit de l'anglais par Nicolas Guilhot, Frédéric Joly, Olivier Ruchet).

Les individus qui transgressent agissent ou affirment agir en fonction d'impératifs extrêmement variés : sauver leur peau, rester fidèles à leurs convictions, satisfaire leurs penchants (viols, massacres, pillages et tortures), améliorer leurs conditions de vie (les travestissements pendant la première guerre mondiale, sources de divertissements réaffirmant paradoxalement la norme du masculin/féminin). Leur posture transgressive implique évidemment une remise en question de la norme, de la hiérarchie, de l'État, des obligations religieuses ou des normes genrées mais, pour eux-mêmes, *in fine*, l'acte transgressif marginalise, il reste du domaine de l'exception.

Si l'on excepte ses manifestations les plus brutales et les plus contraires aux garanties qu'offre le droit positif reconnu par le plus grand nombre, l'acte transgressif se présente très rarement comme tel et ne se pense pas comme transgressif. Il se revendique comme la manifestation déterminée et assumée de la défense du respect de normes (éthiques ou sociales) jugées supérieures à toutes les autres. Dans la réalité des faits, l'acte qui pose une transgression s'accompagne souvent d'un sentiment de vertige en ce sens que transgresser, c'est se projeter en territoire inconnu et, en temps de guerre, tenter d'agir avec autant de clarté que possible dans une obscurité qui rend opaques le présent et le futur. À sa manière, c'est cette perception qu'a traduite le général de Gaulle dans ses *Mémoires de guerre*, au moment où, partant pour Londres, il franchissait le Rubicon sans possibilité de retour en arrière : « à quarante-neuf ans, j'entrais dans l'aventure, comme un homme que le destin jetait hors de toutes les séries¹⁰ ».

10. De Gaulle C., *Mémoires*, L'Appel, Paris, Gallimard, 2000 (1954), p. 73.

Table des matières

Liste des auteurs	7
Introduction	11
LAURENT DOUZOU, SYLVÈNE ÉDOUARD, STÉPHANE GAL	
Justifier les transgressions religieuses en temps de guerre en Grèce à l'époque classique	19
ALEXANDRE JAKUBIEC	
La justification d'une transgression religieuse à Déliion par les Athéniens en 424	21
Le parallèle avec la troisième guerre sacrée (356-346)	28
Le comportement transgressif dans les armées française, anglaise et bourguignonne aux xiv^e et xv^e siècles	33
LOÏC CAZAUX	
Les pratiques transgressives des combattants en temps de guerre	36
Les réactions sociales face aux transgressions militaires	41
L'élaboration d'un corpus normatif par l'État royal et princier	47
Les « femmes viriles »	51
VÉRONIQUE GARRIGUES	
Identifier la virilisation des femmes	52
Un processus complexe de transgression	61

Un système de défense peut-il être transgressif?	69
VALERIA PANSINI	
Les « invasions françaises »	70
Les mystérieuses lignes de Torres Vedras	74
Désertifier le pays, affamer l'ennemi	76
Un symbole inabouti	82
Les stratégies d'évitement de la guerre des combattants savoyards (1914-1918)	85
SÉBASTIEN CHATILLON	
Les stratégies individuelles d'évitement	87
Les formes de résistance collectives	99
Transgresser l'ordre allemand dans l'Aisne occupée (1914-1918)	107
PHILIPPE SALSON	
Transgresser pour ménager ses ressources	109
Des transgressions comme manifestations d'un conformisme patriotique	114
Des transgressions « à l'opposé des solutions évidentes »	115
« J'vas m'habiller en poule et toi en homme »	121
AUDE-MARIE LALANNE BERDOUICQ	
L'émigration intérieure des artistes en Allemagne nazie (1933-1945)	135
MORGANE WALTER	
Positionnement(s) des artistes diffamés restés en Allemagne	138
Une émigration intérieure ?	141
Construction et réception du concept d'émigration intérieure	146
Typologie des stratégies mises en œuvre par les ressortissantes et ressortissants polonais face à l'exclusion (1940-1944)	151
LAURENCE PREMPAIN	
Contourner	156
Argumenter, contester	158
Taire	159
Résister	162

Francis Ponge, ou le rejet d'une éthique de circonstance	167
PAULINE FLEPP	
Un décalage manifeste par rapport à la production poétique ambiante	169
Le rejet d'une éthique et d'une esthétique de circonstance.....	176
Des policiers allemands transgressifs ?	
Le cas de la Sipo-SD en France	181
PATRICE ARNAUD	
Génération, origines et « cultures de guerre »	182
Cadre légal : connaissance, verbalisation et ressenti	185
Le poids de l'organisation locale dans la définition des normes et leur transgression	189
La vie religieuse transgressive des prisonniers de guerre juifs de l'armée française en Allemagne (1940-1945)	
199	
DELPHINE RICHARD	
Des prisonniers singuliers dans une situation précaire	199
Quand vivre sa foi est une transgression	201
Les formes de cette vie religieuse transgressive.....	203
Quel sens donner à ces pratiques religieuses transgressives ?.....	205
Quand tolérer est une forme de transgression.....	209
Transgresser pour participer à la refondation de l'armée française en 1944-1945	
213	
STÉPHANE WEISS	
Vue générale sur les projets de divisions FFI	214
Les brigades Charles Martel et Bertrand : le lobbying de l'ORA.....	216
La Division alpine FFI ou le contournement des voies hiérarchiques	218
Le projet du colonel Adeline : la prime à la pugnacité.....	220
Refuser d'obtempérer : le pari risqué du colonel Rousselier en Limousin	223
L'héritage des projets	225
Le procès du réseau de soutien au FLN de la wilaya 3 (Lyon, avril 1961)	
227	
CHARLOTTE GOBIN	
Défense politique et performance de la transgression par les accusés et leurs avocats.....	230

Performance de la transgression ou proposition d'un référent patriotique alternatif?.....	233
Mettre en scène les ressorts sociaux de l'engagement pour minorer la transgression.....	234
Performance de genre et dépolitisation de l'engagement.....	236
Conclusion : Des effets de la performance de la transgression sur la sévérité des peines.....	239
L'opération Turquoise au Rwanda.	
Entretien avec Guillaume Ancel.....	241
L'opération Turquoise Au Rwanda, entre mythe humanitaire et réalité génocidaire.....	242
Confusion et précipitation.....	243
En finir avec le village potemkine.....	246
Faire toute la lumière sur l'opération Turquoise.....	247
Ouvrir les archives, y compris celles de la DGSE.....	247
Honorer le courage de la nation et la mémoire des victimes.....	247
Mais pourquoi témoigner vingt ans après?.....	248
Comment cette histoire n'a cessé de m'occuper l'esprit.....	248
Pourquoi je n'ai pas été entendu par la mission d'information parlementaire	249
Comment j'ai parlé à la presse... dans le vide.....	250
Pourquoi j'ai commencé à écrire.....	251
Comment mon roman fait voler en éclat la version officielle de l'opération Turquoise.....	251
Pourquoi j'ai accepté de témoigner publiquement.....	253
Pourquoi ce débat doit avoir lieu.....	254
Une polémique provoquée par des transgressions.....	254
Quelles transgressions?.....	254